



Genève, le 18 juillet 2023
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du canton de Genève (DT et DSM) et de Annemasse Agglo

La qualité de l'eau de l'Arve s'améliore mais la baignade reste déconseillée

La qualité de l'eau de l'Arve en amont de la Jonction fait l'objet d'un suivi régulier suite à l'incident technique survenu le 12 juillet 2023 à la STEP d'Ocybèle (FRA). Le canton a effectué des prélèvements chaque jour (hormis le week-end) afin de déterminer la concentration de bactérie fécale *Escherichia coli* (*E. coli*) dans l'Arve suite au déversement d'eaux usées. Le dernier prélèvement, effectué le 17 juillet dont le résultat est tombé le 18 juillet, indique une concentration en baisse mais un taux bactériologique encore supérieur à ce qui est admis pour l'Arve. Dans ce contexte, les autorités genevoises recommandent toujours de renoncer à la baignade et aux activités de loisirs nautiques dans l'Arve et le Rhône après la Jonction.

De nouveaux prélèvements sont effectués sur une base régulière et un point d'information sera fait avant le week-end. La direction générale de la santé reste vigilante quant à l'apparition de maladies liées à une exposition à l'Arve et d'un potentiel impact sur le système de santé. Pour rappel, la bactérie *Escherichia coli* peut provoquer des nausées, vomissements ou diarrhées, qui, la plupart du temps, disparaissent en quelques jours. En cas de symptômes, il est recommandé de s'hydrater suffisamment avec de l'eau. Pour les personnes qui sont inquiètes de leur état ou qui présentent des symptômes importants ou persistants, il est conseillé de consulter un professionnel de santé.

Immédiatement identifié, le problème a été circonscrit et l'usine a pu partiellement être remise en fonctionnement dès la fin de matinée permettant d'abattre une part significative de la pollution. Tous les services et sous-traitants d'Annemasse Agglo sont fortement mobilisés et la remise en route complète de l'usine sera effective sous une semaine maximum.

Il est important de rappeler que cet incident est sans conséquence sur l'eau potable.

Pour toute information complémentaire:

Canton de Genève:

- *Au sujet des analyses de l'eau et du déversement: M. Mathieu Coster, chimiste, Office cantonal de l'eau (OCEau), T. +33 6 79 58 06 24;*
- *Au sujet du suivi sanitaire: M. Nicolas Müller, directeur numérique et réseau de soin, direction générale de la santé (DGS), DSM, T. + 41 76 615 60 51.*

Annemasse Agglo:

- *M. Jean-Marc Borredon, directeur de la communication, jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr, T. +33 4 50 87 83 00 ou +33 6 88 79 55 75.*